

Lacs et volcans d'Auvergne

du Samedi 19 octobre 2019 au Samedi 26 octobre 2019

Organisateur(s) : Isabelle Real	Niveau : soutenu ▲
Avec accord : oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Gîtes d'étapes, chambres d'hôtes, hôtel

Paysage emblématique et distinctif, la Chaîne des Puys est un ensemble de quatre-vingts volcans alignés parallèlement à la faille tectonique de la Limagne. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2018, elle s'étend sur près de 32 km de long et 4 km de large.



Formée entre 95 000 et 8 400 ans, la Chaîne des Puys constitue l'ensemble volcanique le plus jeune de France métropolitaine. Ces volcans jeunes n'ont pas encore eu le temps de s'éroder, et ont donc conservé une grande variété de formes.

Pendant une semaine, nous découvrirons les différents visages de cette région atypique. Cônes des « volcans rouges », dômes des « volcans gris », maars et lacs de cratères jalonneront notre parcours.

Niveau et esprit

Sans être sportive, cette randonnée demande de l'endurance. Les étapes sont toutes assez longues, en distance comme en dénivelé, et à cette période de l'année, les journées sont courtes. Dans cette région de moyenne montagne, les montées ne sont jamais très longues, mais elles peuvent être raides. Pas de difficultés techniques.

Participation aux frais

370 €

Incluant : les demi-pensions, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais d'organisation et une contribution aux frais de l'organisateur.

N'incluant pas : les repas des midis (pris en pique-nique), les en-cas et boissons diverses, le transport depuis Paris.

Transport

Samedi 19 octobre : Rendez-vous à la gare SNCF du Mont Dore, à 12h13, à l'arrivée du car.

Aller : Train recommandé : départ de Paris Bercy à 7h01, arrivée à Clermont Ferrand à 10h38, correspondance pour Le Mont Dore en car à 10h48, arrivée au Mont Dore à 12h13.

Samedi 26 octobre :

Retour : Train recommandé : départ du Mont Dore en car à 17h47, arrivée à Clermont Ferrand à 19h15, train à 19h25, arrivée à Paris gare de Lyon à 23h14.

Hébergement et repas

Hébergement en gîtes d'étapes, chambres d'hôtes et hôtel. Prendre son drap sac.

Repas : en demi-pensions.

Penser à prendre au moins 3 pique-niques.

Programme

Samedi 19 octobre : Le Mont Dore – La Bourboule. Itinéraire possible : 15 km +700m -800m.

Pique-nique à la descente du car. Randonnée de mise en jambe entre le Mont Dore et la Bourboule. Plusieurs itinéraires possibles, à choisir en fonction de la météo.

Il est possible de prendre un train plus tard et de rejoindre le groupe directement au gîte à la Bourboule pour le repas du soir (me contacter pour les détails).

Dîner et nuit en gîte d'étape.

Dimanche 20 octobre: La Bourboule – Servières. 19 km +1000m -800m

Depuis La Bourboule, montée à la Banne d'Ordanche (1512 m). Banne signifie « corne » en patois auvergnat. Nous chercherons donc la corne, et, à défaut, admirerons le panorama sur les 3 massifs volcaniques du Parc National des Volcans d'Auvergne.

Descente vers le lac de Guéry, col de Guéry, d'où nous pourrions admirer les roches Tuilière et Sanadoire, puis montée au Puy de Combe Perret et descente vers le lac de Servières, maar volcanique (1200 m).

Dîner et nuit en gîte d'étape à proximité du lac de Servières.



Lundi 21 octobre: Servières – Laschamps. 24 km +550m -800m



Notre chemin nous conduit d'abord, à travers bois et champs, à Orcival. Ce superbe village est célèbre pour sa basilique romane, construite par les moines de la Chaise Dieu au début du XII^e siècle.

En poursuivant notre route vers le nord, nous pourrions apercevoir le château de Cordès.

Dîner et nuit en gîte d'étape à Laschamps.

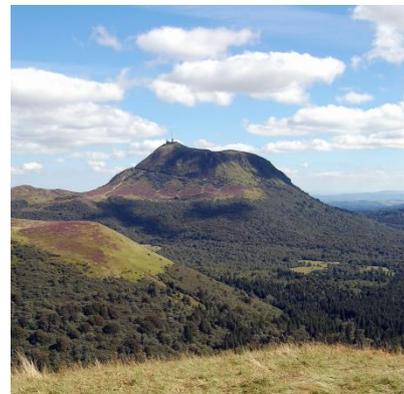
Possibilité de commander du pain, sandwiches ou pique-niques.

Mardi 22 octobre: boucle autour de Laschamps. 22,5 km +1050m -1050m

Une boucle au cœur des Puys : Puy de Côme (cône basaltique presque parfait), Puy Pariou (formé par la superposition de 2 cônes stromboliens), et enfin l'ascension du Puy de Dôme, point culminant de la chaîne des Puys (1565 m), qui offre un magnifique point de vue sur la ville de Clermont Ferrand au sud, la plaine de la Limagne, et l'alignement des puys au nord.

Dîner et nuit en gîte d'étape à Laschamps.

Possibilité de commander du pain, sandwiches ou pique-niques.



Mercredi 23 octobre: Laschamps – Olloix. 26 km +850m -900m

Nos pas nous conduisent tout d'abord, après une brève mais rude montée, au Puy de Lassolas et à son voisin tout aussi égoué, le Puy de la Vache. Nous poursuivons vers le sud-est et rejoignons le lac de la Cassière, puis le lac d'Aydat. Après la traversée des gorges de la Monne, nous atteignons Olloix. Les plus courageux escaladeront le Puy d'Auzenne, qui offre un panorama sur les gorges.

Dîner et nuit en chambres d'hôtes à Olloix.

Boulangerie à Rouillas Bas, supérette à Aydat

Jeudi 24 octobre: Olloix – Murol. 16 km +650m -500m

+ boucle en option autour du lac Chambon 8 km +300m -300m

Cette étape est courte pour permettre de se reposer et de visiter le château de Murol, mais pourra être rallongée, en fonction de la météo, par une boucle autour du Lac Chambon. Passage à Saint Nectaire, dominé par son église romane, mais certainement encore plus célèbre par le fromage qui porte le même nom. Un petit détour par la ferme Bellonte à Farges est possible (vente de fromage).

Dîner et nuit dans un hôtel Murol.

Supérette à Murol, épicerie à Saint Nectaire.



Vendredi 24 octobre: Murol – Voissière. 29 km +900m -1000m

Un parcours à travers les pâtures nous mène tout d'abord à Besse en Chandesse. Cette cité médiévale et Renaissance est longtemps restée l'un des fiefs des Médicis. Nous prendrons le temps de découvrir son église et ses ruelles, avant de poursuivre hardiment notre route vers le lac Pavin. Est-ce à cause de sa forme (un cercle presque parfait de 800 m de diamètre), ou de sa profondeur (92 mètres, c'est le plus profond d'Auvergne), le lac Pavin a nourri de nombreuses légendes au Moyen-Âge, jusqu'à être interdit de fréquentation.

Dîner et nuit en chambres d'hôtes à Voissière.

Ravitaillement possible à Besse en Chandesse



Mercredi 23 octobre: Voissière – Le Mont Dore. 22 km +1400m -1300m

De Voissière, nous rejoignons facilement la Vallée de Chaudesfour, l'une des trois vallées glaciaires du Massif du Sancy, réputée pour sa flore alpine ainsi que ses dykes acérés. Nous montons au Puy de la Perdrix, puis au Puy Ferrand, et poursuivons sur les crêtes jusqu'au Roc de Cuzeau. Descente au Mont Dore par la Grande Cascade.

Ascension possible au Puy de Sancy en option depuis le col de la Cabanne (+100m de dénivelé).

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

*L'itinéraire de cette randonnée est repérable sur les cartes : IGN TOP25 Chaîne des Puys – 25310ET
IGN TOP25 Massif du Sancy – 2432 ET.*

Équipement

Équipement et matériels à emporter :

Protections efficaces contre la pluie, le froid, le soleil. Chaussures de randonnée crantées, gourdes, affaires de toilette et de rechange, serviette, drap sac, pharmacie personnelle, bouchons d'oreille, chaussures légères pour le soir, trois pique-niques d'avance et votre eau pour la première journée, le tout le plus léger possible. Prévoyez un sac de 30 à 40 litres.

Si vous prenez des bâtons, prévoyez des embouts pour préserver les sentiers.

Téléphone mobile et chargeur, lampe frontale, sifflet (sécurité)

Ne pas oublier sa bonne humeur.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du **Mardi 17 septembre 2019** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.